

STAGE INTERNATIONAL

LE PROGRAMME DU « STAGE INTERNATIONAL »

Depuis 1991, l'Ordre des avocats de Paris organise un programme de formation unique destiné aux avocats étrangers francophones, en partenariat avec l'Ecole de Formation professionnelle des Barreaux du ressort de la cour d'appel de Paris (EFB). Le « Stage International » réunit à Paris, pendant deux mois de formation théorique et pratique, de jeunes avocats étrangers francophones, sélectionnés par le Barreau de Paris parmi des candidatures reçues chaque année du monde entier. Ce programme est organisé en lien avec les barreaux étrangers et soutenu par certaines Ambassades de France à l'étranger.

QUAND ?

Le Stage international sera organisé du lundi 3 octobre au vendredi 25 novembre 2022 (8 semaines).

POURQUOI ?

Le « *Stage International* » est avant tout une rencontre entre avocats dans une atmosphère internationale et confraternelle ; il est l'occasion de comparer les pratiques et d'établir des liens d'amitié et d'affaires durables. Objectifs :

- Renforcer les relations entre les barreaux qui peuvent recommander des participants ;
- Créer un réseau grâce aux avocats et cabinets qui ont participé au programme ;
- Promouvoir les échanges d'expériences et de connaissances juridiques ainsi que la pratique du droit comparé.

POUR QUI ?

Ce programme s'adresse aux jeunes avocats (jusqu'à 40 ans) francophones de toute nationalité, désireux de découvrir la pratique du droit français à travers un enseignement de qualité et une découverte de la pratique professionnelle au sein des cabinets d'avocats parisiens volontaires. Ces avocats doivent bénéficier d'une assurance responsabilité civile, avoir une bonne connaissance du français.

QUEL PROGRAMME ?

Initiation au système juridique français : durant un premier mois, les participants bénéficient d'un enseignement à l'Ecole de Formation du Barreau pour leur permettre d'appréhender de façon pratique le système juridique français et ses procédures en matière civile, pénale et commerciale. Ils découvrent la réalité quotidienne du Palais de Justice en se rendant régulièrement à des audiences, visitent les grandes institutions françaises et découvrent le droit européen.

Immersion dans la vie d'un cabinet parisien : durant un deuxième mois, ils ont ensuite l'occasion d'être au cœur de la vie juridique parisienne aux côtés d'avocats parisiens volontaires.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature devront inclure les pièces justificatives suivantes : un curriculum vitae en français, une lettre de motivation en français, une photographie, une copie du passeport et une attestation d'inscription au barreau en date de 2022 (**date limite de réception des dossiers : 24 juin**).

CONTACT : Pour transmettre les dossiers de candidature ou obtenir tous renseignements complémentaires, merci de contacter Aurore Legrand (alegrand@avocatparis.org) et Ariane Baux (abaux@avocatparis.org).

***A noter :** Depuis 2015, l'Ordre des avocats de Paris organise une seconde version du programme pour les avocats anglophones, l'« International Program ». L'International Program sera organisé au mois de mai/juin 2023 (dates à confirmer).*